

## LE CONCOURS VIDEO CAP MARITIMA POUR LA PECHE ET LES CULTURES MARINES S'OUVRE AU GRAND PUBLIC

Le 1er concours vidéo dédié à la pêche et aux cultures marines lancé par le Syndicat mixte du bassin de Thau en partenariat avec le Crédit maritime en avril dernier pour les étudiants en formation maritime ouvre sa participation au grand public. Durant le mois d'août, les résidents de France métropolitaine sont invités à réaliser des vidéos courtes sur cette thématique estivale et les déposer en ligne. A la clé, 2000€ pour l'équipe lauréate et d'autres cadeaux.

### L'été pour découvrir les métiers traditionnels de la pêche et des cultures marines

Valoriser les métiers de la pêche, de la conchyliculture, de la mytiliculture, de l'aquaculture... et susciter des vocations pour ces professions auprès du grand public tels sont les objectifs de ce concours ouvert jusqu'au 30 août sur le site [www.capmaritima.fr](http://www.capmaritima.fr). Sur la côte atlantique ou méditerranéenne, l'été est propice à la découverte : embarquer à bord d'un chalutier en Bretagne ou visiter une exploitation conchylicole sur le bassin de Thau.

Les participants sont invités à réaliser de courtes vidéos d'une durée de 3 minutes maximum mettant en valeur les filières pêche et cultures marines dans **trois catégories** :

- Les techniques et savoir-faire des métiers de la pêche et des cultures marines
- les produits issus de ces filières tant en récolte qu'en transformation ;
- les milieux de production.

### 5 prix seront décernés à Mèze le 30 septembre :

- Le 1er prix grand public : 2 000€
- Le 2ème prix (3 lauréats, un dans chaque catégorie) : des jumelles marines Bushnell avec compas
- Le prix des étudiants

Un jury de professionnels comprenant des représentants des filières pêche, conchyliculture, aquaculture, de l'enseignement professionnel, du Syndicat mixte du bassin de Thau et du Crédit maritime se réunira début septembre pour élire les lauréats.

La remise des prix aura lieu le 30 septembre 2017 dans le cadre de l'événement Ora maritima, assises du territoire de Thau, édition spéciale Pêche et Cultures marines.

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 août 2017

concurso vídeo sur la pêche et les cultures marines

A VOUS DE FILMER !


METIERS PRODUITS

MILIEUX DE PRODUCTION

**CAP MARITIMA**

FILMEZ ET ENVOYEZ VOS VIDEOS POUR REMPORTER LE 1<sup>er</sup> PRIX DOTE DE 2 000€ ET D'AUTRES CADEAUX

INFOS ET INSCRIPTIONS SUR [WWW.CAPMARITIMA.FR](http://WWW.CAPMARITIMA.FR)



### Le Syndicat mixte du bassin de Thau organisateur du concours Cap maritima

Le concours vidéo Cap maritima est porté par le Syndicat mixte du bassin de Thau dans le cadre du programme d'actions DLAL Thau et sa bande côtière de Frontignan à Agde (*Développement Local par les Acteurs Locaux*) appuyé par les fonds FEAMP.

Il vise à mieux faire connaître les métiers et productions des filières de pêche et de cultures marines. L'objectif est aussi de susciter des vocations pour ces métiers auprès du grand public.

Le Syndicat mixte du bassin de Thau a été désigné structure porteuse pour le programme DLAL FEAMP sur un périmètre qui s'étend sur le bassin de Thau et sa bande côtière de Frontignan jusqu'à Agde.

En savoir plus : [www.dlabassindethau.fr](http://www.dlabassindethau.fr)



### Le Crédit Maritime partenaire du concours Cap maritima

La banque du littoral a choisi de devenir partenaire du concours vidéo Cap Maritima. Pour cet acteur incontournable du monde de la pêche et des cultures marines, c'est l'occasion d'exprimer son soutien aux professionnels de ces filières mais également aux jeunes qui se destinent à ces métiers.

En savoir plus : [www.creditmaritime.fr/](http://www.creditmaritime.fr/)



Le littoral a sa banque

### UN FOND EUROPÉEN POUR LA PÊCHE ET LES CULTURES MARINES

Pour la période 2014-2020, la France dispose d'une enveloppe de 588 millions d'euros au titre du FEAMP, fonds de l'Union européenne (UE) pour les affaires maritimes et la pêche. Il existe 23 groupes d'action locale pêche et aquaculture.

